MANUEL D'UTILISATION

CLIMATISEUR

FRANÇAIS

Veuillez lire attentivement ce manuel avant d'utiliser votre climatiseur et conservez-le pour vous y référer ultérieurement. L'installation doit être effectuée conformément aux normes électriques nationales par un personnel agréé uniquement.
Cet équipement doit être muni d'un conducteur d'alimentation conforme à la réglementation nationale.

Traduction de l'instruction originale

www.lghvac.com
www.lg.com

Copyright © 2020-2025 LG Electronics Inc. Todos los derechos reservados.

TABLE DES MATIÈRES

3 MESURES DE SÉCURITÉ

8 AVANT DE LE FAIRE FONCTIONNER

8 Avant de le faire fonctionner
8 Utilisation
8 Nettoyage et entretien
8 Service

9 ENTRETIEN ET MAINTENANCE

9 Convertible
10 Lorsque le climatiseur NE VA ÊTRE UTILISÉ pendant une longue période
10 Conseils d'utilisation
11 Avant d’appeler le service technique…

12 GARANTIE LIMITÉE (CANADA)

Mesures de sécurité

LISEZ TOUTES LES INSTRUCTIONS AVANT L'UTILISATION

Votre sécurité et celle des autres sont très importantes.

Nous avons joints de nombreux messages importants relatifs à la sécurité dans ce manuel et sur votre appareil. Lisez et respectez toujours ces messages de sécurité.

⚠ Ceci est le symbole d'alerte de sécurité.

Ce symbole vous signale les dangers potentiels qui peuvent entraîner des blessures ou la mort.

Tous les messages de sécurité suivront le symbole d'alerte de sécurité et le mot AVERTISSEMENT ou ATTENTION.

⚠ AVERTISSEMENT

Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures graves ou la mort.

⚠ ATTENTION

Le non-respect de ces instructions peut entraîner des blessures mineures, ou modérées ou des dommages au produit.

Tous les messages de sécurité vous informeront du danger potentiel, de la façon de réduire les risques de blessures et des risques encourus si les instructions ne sont pas respectées.

FRANÇAIS

CONSIGNES DE SÉCURITÉ IMPORTANTES

⚠ AVERTISSEMENT

Pour réduire tout risque d'explosion, d'incendie, de décès, de choc électrique, de blessures ou de brûlures liées à l'utilisation de ce produit, respectez les précautions de base, y compris :

- Une installation ou des réparations effectuées par des personnes non autorisées peuvent présenter des risques pour vous et les autres.
- L'installation DOIT être conforme aux codes de construction locaux ou, en l'absence de codes locaux, au Code national de l'électricité NFPA 70/ANSI C1-1003, ou édition courante, et au Code canadien de l'électricité, Première partie, CSA C22.1.
- Les informations contenues dans le manuel sont destinées à être utilisées par un technicien qualifié familier avec les procédures de sécurité et équipé avec les outils et instruments de test appropriés.
- Le fait de ne pas lire et de suivre toutes les instructions de ce manuel peut entraîner un mauvais fonctionnement de l'équipement, des dommages matériels, des blessures et/ou la mort.
- Lorsque le cordon d'alimentation doit être remplacé, les travaux de remplacement doivent être effectués par le personnel autorisé en utilisant uniquement des pièces de rechange d'origine.
- Cet appareil n'est pas destiné à être utilisé par des personnes (y compris les enfants) présentant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites, ou ne disposant pas de l'expérience et des connaissances requises, à moins d'être supervisées ou instruites à l'utilisation de l'appareil par une personne responsable de leur sécurité. Les enfants doivent être surveillés pour éviter qu'ils jouent avec l'appareil.

Consignes de sécurité importantes

⚠ AVERTISSEMENT

Installation

Contactez le détaillant pour faire installer le climatiseur.

- Une installation incomplète effectuée par vous-même peut entraîner une fuite d'eau, un choc électrique ou un incendie.

Vérifiez sur une base régulière si la base est endommagée, surtout si elle a été utilisée pendant une longue période.

- Cela peut causer des blessures ou des dommages à l'appareil ou à d'autres biens.

Contactez le détaillant pour les réparations, l'entretien et pour la réinstallation du climatiseur.

- Une installation incomplète effectuée par vous-même peut entraîner une fuite d'eau, un choc électrique ou un incendie.

Assurez-vous d'utiliser uniquement des accessoires fabriqués par LG spécifiquement conçus pour une utilisation conforme à l'équipement et faites-les installer par un professionnel.

- Une installation ou une fixation incorrecte de l'équipement ou des accessoires peuvent entraîner un choc électrique, un court-circuit, des fuites, un incendie ou d'autres dommages à l'équipement.

En cas de fuite du gaz réfrigérant, consultez le détaillant. Si vous installez le climatiseur dans une petite pièce, vous devez prendre des mesures appropriées pour que, même en cas de fuite, la quantité de gaz réfrigérant qui a fuit de réfrigérant ne dépasse pas la concentration limite. Si la fuite de gaz réfrigérant dépasse le niveau de concentration limite, un accident lié à un manque d'oxygène peut se produire.

- Il existe un risque d' asphyxie qui pourrait entraîner des blessures graves ou la mort.

N'installez pas l'appareil dans une zone contenant des matériaux inflammables.

- Il existe un risque d'explosion qui pourrait entraîner des blessures graves ou la mort.

Utilisez une pompe à vide ou insérez du gaz (azote) lorsque vous effectuez un test de fuite ou de purge d'air. Ne laissez pas d'air ni quoi que ce soit d'autre. pénétrer dans le circuit du gaz réfrigérant (tuyauterie). N'utilisez jamais de gaz réfrigérants qui ne figurent pas dans les spécifications, sur les étiquettes et dans les manuels.

- Il existe un risque de décès, de blessure, d'incendie ou d'explosion.

Alimentation

N'essayez pas de réaliser les travaux d'électricité ou de mise à la terre, sauf si vous êtes autorisé à le faire. Consultez le détaillant pour les travaux électriques et les travaux de mise à la terre.

- Il existe un risque.

Ne modifiez pas et le cordon d'alimentation et n'utilisez pas de rallonge.

- Il existe un risque d'incendie ou de choc électrique.

Assurez-vous d'établir un raccordement à la terre.

- Il existe un risque d'incendie ou de choc électrique.

Assurez-vous d'installer un disjoncteur de fuite à la terre.

- Il existe un risque d'incendie ou de choc électrique.

Installez toujours un circuit et un disjoncteur dédiés.

- Un câblage ou une installation incorrects peuvent provoquer un incendie ou un choc électrique.

N'activez pas le disjoncteur ou l'alimentation si le panneau avant, l'armoire, le capot supérieur ou le couvercle du boîtier de commande sont retirés ou ouverts.

- Cela pourrait provoquer un incendie, un choc électrique, une explosion ou la mort.

N'utilisez pas un disjoncteur défectueux ou à tension nominale inférieure. Utilisez cet appareil sur un circuit dédié.

- Il existe un risque d'incendie ou de choc électrique.

Consulter l'installateur pour le nettoyage ou l'entretien. Coupez l'alimentation électrique avant d'effectuer toute opération de nettoyage ou d'entretien.

- Il existe un risque de fuite d'eau, de choc électrique ou de blessures graves.

Veillez à ce que le cordon d'alimentation ne puisse pas être retiré ou endommagé pendant le fonctionnement.

- Il existe un risque d'incendie ou de choc électrique.

Ne placez rien sur le cordon d'alimentation.

- Il existe un risque d'incendie ou de choc électrique.

Ne coupez pas l'alimentation immédiatement après l'arrêt de l'appareil. Attendez toujours au moins cinq minutes avant la mise hors tension.

- Dans le cas contraire, une fuite d'eau peut se produire.

Le branchement des câbles intérieurs et extérieurs doi être fixé solidement et le câble doit être acheminé correctement de sorte qu'il ne soit pas soumis à une traction à partir des bornes de connexion.

- Un branchement inadéquat peut entraîner une surchauffe ou causer un incendie.

Ne touchez pas (manipuler) le produit avec les mains mouillées.

- Il existe un risque de choc électrique.

Utilisation

Assurez-vous de n'utiliser que les pièces répertoriées dans la liste des pièces SVC. Ne tentez jamais de modifier l'appareil.

- L'utilisation de pièces inappropriées peut provoquer un choc électrique ou un incendie.

N'installez pas le climatiseur dans un endroit où un gaz inflammable peut fuir. Si le gaz fuit et reste autour du climatiseur, un incendie peut éclater.

- Il existe un risque d'explosion, d'incendie et de blessures graves.

N'utilisez jamais un aérosol inflammable comme de la laque à cheveux, de la laque ou de la peinture à proximité de l'appareil.

- Un aérosol inflammable peut provoquer un incendie.

Si un équipement utilisant un brûleur est utilisé dans la même pièce que le climatiseur,
il existe un danger de manque d'oxygène, ce qui pourrait entraîner l'asphyxie. Assurez-vous d'aérer suffisamment la pièce pour éviter ce danger.

- Il existe un risque de blessures graves ou de décès.

Ne mettez pas les doigts ni aucun objet dans l'entrée ou la sortie d'air. Ne retirez jamais le capot du ventilateur de l'appareil.

- Le ventilateur tourne à une vitesse élevée et causerait des blessures.

Ne jamais vaporiser ou verser d'eau ou de liquides sur l'appareil.

- Cela pourrait provoquer un incendie, une défaillance du produit, ou un choc électrique.

Ne jamais laisser l'humidité pénétrer l'unité intérieure ou la télécommande.

- L'eau peut provoquer un choc électrique ou un incendie.

Ne laissez pas le climatiseur fonctionner si une porte ou une fenêtre sont ouvertes lorsque l'humidité est élevée. Cela pourrait entraîner une humidité excessive et des dégâts d'eau.

- L'excès d'humidité peut s'accumuler et entraîner des dégâts des eaux sur les murs ou les meubles.

En cas d'anomalies dans le fonctionnement du climatiseur, comme des bruits étranges, de la fumée ou du feu, coupez l'alimentation et contactez immédiatement le détaillant.

- Il existe un risque de blessures graves ou de décès.

Veillez à ce que personne ne puisse marcher ou tomber sur l'unité extérieure.

- Cela pourrait entraîner des blessures et des dommages matériels.

Arrêtez le fonctionnement et fermez toutes les fenêtres en cas de tempête ou d'ouragan. Si possible, retirez le produit de la fenêtre avant que l'ouragan n'arrive.

- Il existe un risque de dommages matériels, de défaillance du produit ou de choc électrique.

Si le produit est trempé (inondé ou submergé), contactez le revendeur agréé.

- Il existe un risque d'incendie ou de choc électrique.

N'utilisez pas le produit dans un espace hermétiquement fermé pendant une longue période.

- Cela entraînerait un manque d'oxygène.

Entretien

Les ailettes de l'échangeur de chaleur sont relativement tranchantes. Pour éviter toute blessure, portez des gants ou couvrez les ailettes lorsque vous travaillez autour d'elles.

Déchirez et jetez les sacs d'emballage en plastique pour que les enfants ne jouent pas avec.

- Les enfants jouant avec des sacs en plastique risquent de mourir par suffocation.

Jetez de façon sécuritaire les matériaux d'emballage. Comme les clous et autres pièces de métal ou de bois.

- Ces matériaux peuvent causer, entre autres, des blessures par perforation.

⚠ ATTENTION

Installation

En cas de fuites de gaz réfrigérant pendant l'installation, aérez immédiatement la zone.
- Une telle fuite peut être nocive pour votre santé.

Vérifiez toujours la présence de fuite de gaz (réfrigérant) après l'installation ou la réparation du produit.
- De faibles niveaux de gaz réfrigérant peuvent provoquer la défaillance du produit.

Maintenez le produit à niveau, même lors de l'installation.
- Cela aidera à éviter les vibrations ou les fuites d'eau.

Soyez toujours au moins deux personnes pour soulever et transporter le produit.
- Cela aidera à éviter les blessures.

Les travaux d'installation doivent être effectués conformément au Code national de l'électricité par du personnel qualifié et agréé.

Ne placez pas d'objets à proximité immédiate de l'unité extérieure. Ne laissez pas les feuilles et autres débris s'accumuler autour de l'appareil. Les feuilles sont un foyer pour les petits animaux, qui peuvent pénétrer dans l'appareil. Une fois à l'intérieur de l'appareil, ces animaux peuvent entraîner son mauvais fonctionnement, et une surchauffe ou un incendie quand ils entrent en contact avec les pièces électriques.
- Il existe un risque d'incendie ou de choc électrique.

N'installez pas le produit dans un endroit où il sera exposé directement au vent de la mer (brouillard salin).
- Cela peut provoquer une corrosion du produit. La corrosion, en particulier sur les ailettes du condenseur et de l'évaporateur, peut provoquer un dysfonctionnement du produit.

Assurez-vous que le tuyau d'évacuation est correctement installé pour évacuer l'eau. Disposez le tuyau de vidange pour assurer un drainage régulier.
- Un drainage incomplet peut conduire à des dégâts d'eau à l'immeuble, au mobilier, etc. Si l'eau n'arrive pas à s'évacuer de la gouttière pendant que le climatiseur ou la pompe à chaleur est en mode de refroidissement, il se peut que le tuyau d'évacuation soit bouché par de la poussière ou de la saleté, ce qui pourrait entraîner une fuite d'eau dans l'unité intérieure. Dans une telle situation, arrêtez le fonctionnement du climatiseur ou de la pompe à chaleur et contactez le détaillant.

N'installez pas l'appareil dans un endroit où le bruit ou l'air chaud de l'unité extérieure pourraient nuire à votre environnement immédiat.
- Un mauvais emplacement pourrait causer des problèmes à vos voisins.

La garantie limitée est nulle et sans effet, et LG n'assumera aucune responsabilité en vertu des présentes envers un client ou un tiers, dans la mesure où l'un ou l'autre des cas suivants se produit : actes, omissions et conduite de tout tiers, y compris, mais sans s'y limiter, à l'installateur et toute réparation, service ou entretien effectués par des personnes non autorisées ou non admissibles.

N'installez pas l'unité dans des atmosphères potentiellement explosives.

Utilisation

En cas de fuite de gaz réfrigérant pendant que l'appareil est en cours de réparation, ne touchez pas le gaz réfrigérant qui s'échappe.
- Le gaz réfrigérant peut provoquer des gelures (brûlure à froid).

N'ajoutez pas d'air ou de gaz autres que le gaz réfrigérant spécifié utilisé dans le système.
- L'air entrant dans le système réfrigérant peut conduire à une forte pression excessive causant des dommages matériels ou des blessures.

Assurez-vous qu'il n'y a pas d'obstacles à proximité de l'unité extérieure. La présence d'obstacles à proximité de l'unité extérieure peut réduire ses performances ou amplifier le son qu'elle produit.
- Cela pourrait causer une défaillance du produit.

N'utilisez le climatiseur à que pour refroidir ou chauffer une pièce afin d'y être confortable. N'utilisez pas cet appareil pour le refroidissement des instruments de précision, des aliments, des plantes, des animaux ou des œuvres d'art.
- Cela conduirait à un risque de dommage ou de perte de biens.

Remplacez toutes les piles de la télécommande par des piles neuves du même type. Ne mélangez pas des piles neuves et anciennes ni différents types de piles.
- Cela conduirait à un risque d'incendie ou d'explosion.

Ne rechargez pas et ne démontez pas les piles. Ne jetez pas les piles au feu.
- Elles peuvent brûler ou exploser.

Si le liquide des piles entre en contact avec votre peau ou vos vêtements, lavez-les à l'eau claire. N'utilisez pas la télécommande si les piles ont fui.
- Les produits chimiques des piles pourraient causer des brûlures ou d'autres dangers pour la santé.

Si vous ingérez le liquide des piles, brossez-vous les dents et consultez un médecin. N'utilisez pas la télécommande si les piles ont fui.
- Les produits chimiques des piles pourraient causer des brûlures ou d'autres dangers pour la santé.

Ne marchez pas et ne posez rien sur le produit. (unités extérieures)
- Cela conduirait à un risque de blessure et de défaillance du produit.

L'appareil n'a pas été conçu pour être utilisé par de jeunes enfants ou des personnes handicapées sans surveillance.

Ne laissez pas un enfant monter sur l'appareil ni y placer un objet. Ne laissez pas les enfants jouer sur l'appareil ou à proximité de ce dernier.
- Une chute peut entraîner des blessures. Si un enfant touche l'appareil négligemment, cela peut entraîner des blessures.

Ne buvez pas l'eau drainée du produit.
- Elle n'est pas potable et pourrait causer de graves problèmes de santé.

Entretien

Contactez le détaillant pour la réparation ou l'entretien.

N'essuyez pas le panneau de commande du contrôleur avec de la benzine, un diluant, des chiffons à poussière chimiques, etc. Le panneau pourrait se décolorer ou le revêtement pourrait se décoller. S'il est très sale, trempez un chiffon dans un détergent neutre dilué dans de l'eau, essorez-le bien et nettoyez le panneau. Puis essuyez-le avec un chiffon sec.
- Il existe un risque d'endommagement des pièces en plastique du produit.

Ne mettez pas les mains ni aucun autre objet dans l'entrée ou la sortie d'air lorsque le produit fonctionne.
- Il y a des pièces pointues et mobiles qui pourraient causer des blessures.

Utilisez un tabouret ou une échelle lors du nettoyage ou de l'entretien du produit.
- Soyez prudent et évitez les blessures.

Ne touchez pas les pièces métalliques du produit lors du retrait du filtre à air. Elles sont très tranchantes !
- Il existe un risque de blessure.

Ne buvez pas l'eau drainée du produit.
- Elle n'est pas potable et pourrait causer de graves problèmes de santé.

Ne faites pas fonctionner le climatiseur lorsque vous utilisez un insecticide fumigène ambiant.
- Cela pourrait entraîner un dépôt de produits chimiques dans l'unité, ce qui pourrait mettre en danger la santé des personnes hypersensibles aux produits chimiques.

Avant de le faire fonctionner

Avant de le faire fonctionner

1. Contactez un installateur spécialisé pour qu'il vous l'installe.
2. Utilisez un circuit dédié.

Utilisation

1. Une exposition prolongée à un débit d'air direct pourrait nuire à votre santé. Ne laissez pas les occupants, les animaux ou les plantes exposés trop longtemps à un débit d'air direct.
2. A cause d'un possible risque de manque d'oxygène, aérez la pièce lorsque vous faites fonctionner des fours ou d'autres appareils chauffants.
3. N'utilisez pas cette climatisation à des fins non spécifiques (par exemple pour conserver des appareils de précision, de la nourriture, des animaux, des plantes et des objets d'art). Une telle utilisation pourrait provoquer des dégâts sur ce matériel.

Nettoyage et entretien

1. Ne touchez pas les pièces en métal de l'appareil lorsque vous retirez le filtre. Vous risquez de vous blesser en manipulant des bords pointus en métal.
2. N'utilisez pas d'eau pour nettoyer l'intérieur du système de climatisation. Le contact avec l'eau pourrait détruire l'isolation, ce qui pourrait provoquer de possibles électrocutions.
3. En nettoyant l'appareil, vérifiez d'abord que le courant et l'interrupteur sont éteints. Pendant le fonctionnement, le ventilateur tourne à une vitesse très élevée. Il peut entraîner des blessures si la mise en marche de l'appareil s'enclenche accidentellement lors du nettoyage des parties internes de l'appareil.

Service

Pour la réparation et l'entretien, contactez votre revendeur agrée.

Entretien et Maintenance

Convertible

⚠ PRÉCAUTION

Avant d'effectuer n'importe quel entretien, couper l'alimentation principale du système.

Volet, boîtier et télécommande

❏ Mettre le climatiseur hors tension avant de nettoyer en essuyant avec un linge doux et sec. Ne pas utiliser d'eau de Javel ou d'abrasif.

REMARQUE Mettre le climatiseur hors tension avant de nettoyer l'unité intérieure.

❏ Ne jamais utiliser :
- Eau à plus de 104 °F(40 °C)
  Risque de déformation et/ou de décoloration.
- Substances volatiles
  Risque d'endommagement des surfaces du climatiseur.



Filtre à air

Les éléments du filtre à air implantés derrière la grille avant doivent être vérifiés et nettoyés toutes les 2 semaines ou plus fréquemment s'il y a lieu.

1. Ouvrir le panneau d'accès avant et tirer légèrement l'onglet de filtre vers le haut afin de déposer le filtre.
2. Nettoyer le filtre à l'aide d'un aspirateur ou avec de l'eau chaude savonneuse.
   - En cas d'accumulation de poussière, laver avec une solution d'eau tiède et de détergent.
   - L'eau très chaude (à partir de 104 °F) risque de déformer le filtre.
3. Laisser complètement sécher à l'ombre après le nettoyage à l'eau.
4. Remettre le filtre à air en place.

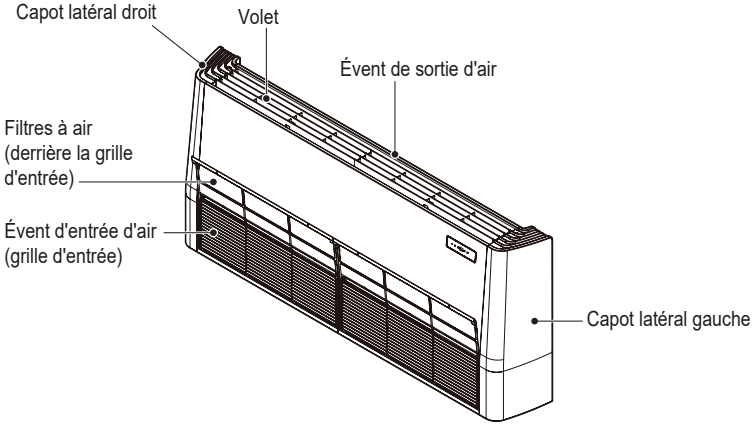

Lorsque le climatiseur NE VA ÊTRE UTILISÉ pendant une longue période

Lorsqu'il NE VA PAS ÊTRE UTILSÉ pendant une longue période.

1. **Démarrer le climatiseur dans les conditions suivantes pendant 2 ou 3 heures.**
   - Type de fonctionnement: Mode Ventilation.
   - Cela séchera les mécanismes internes.
2. **Éteignez l'interrupteur.**

⚠ PRÉCAUTION

Éteignez l'interrupteur lorsque le climatiseur ne va pas être utilisé pour une longue période.

Cela peut produire saleté et provoquer une incendie.

Information utile

Les filtres d'air et sa note d'électricité.
Si les filtres d'air sont obstrués par la poussière, la capacité de réfrigération diminuera et il sera gaspillé 6 % de l'électricité utilisée pour opérer le climatiseur.

Lorsque le climatiseur sera utilisé de nouveau.

1. **Nettoyez le filtre d'air et replacez-le dans l'unité interieure.**
2. **Vérifiez que l'entrée et la sortie d'air de l'unité interieure/exterieure n'est pas obstruée.**
3. **Vérifiez que la prise de terre est connectée correctement. Elle peut être connectée sur le côté de l'unité interieure.**

Conseils d'utilisation

Ne réfrigérez pas l'air ambiant en excès.

Ce n'est pas bon pour la santé et gaspille de l'électricité.

Gardez les persiennes et les rideaux fermés.

Ne permettez pas l'entrée directe du soleil quand le climatiseur est en marche.

Gardez stable la température ambiante.

Ajustez la direction du courant d'air verticalement et horizontalement pour assurer une température ambiante stable.

Assurez-vous que les portes et les fenêtres sont bien fermées.

Evitez si possible d'ouvrir les portes et les fenêtres pour garder l'air ambiant frais.

Nettoyez le filtre d'air régulièrement.

Les blocages dans le filtre d'air réduisent le courant d'air et diminuent les effets de réfrigération et anti-humidité. Nettoyez-le au moins une fois toutes les deux semaines.

Ventilez l'habitation périodiquement.

Puisque les fenêtres restent fermées, il est bon de les ouvrir et de ventiler l'habitation périodiquement.

Avant d'appeler le service technique...



Guide de Dépannage! Épargnez du temps et de l'argent!

Vérifiez les points suivants avant de demander une réparation ou une maintenance… Si le mauvais fonctionnement continue, veuillez contacter le représentant de vente.

Le climatiseur ne marche pas.	L'habitation a une odeur particulière.	Il semble que le climatiseur a une fuite.	Le climatiseur ne marche pas pendant 3 minutes lorsqu'il est remis en marche.
• Avez-vous commis une erreur dans le réglage de la minuterie? • Le fusible a sauté ou l'interrupteur du circuit a été débranché?	• Vérifiez si ce n'est pas l'odeur d'humidité des murs, des moquettes, des meubles ou des éléments de tissu de l'habitation.	• La condensation a lieu lorsque le courant d'air du climatiseur réfrigère l'air chaud de l'habitation.	• C'est une sécurité du système. • Attendez trois minutes et le fonctionnement démarrera.
Il ne réfrigère pas ou ne chauffe pas efficacement.	**Le fonctionnement du climatiseur est bruyant.**	**Vous entendez un craquement.**	**La visualisation dans la commande à distance est faible ou il n'y a pas du tout de visualisation.**
• Le filtre d'air est sale? Regardez les instructions pour le nettoyage du filtre d'air. • L'habitation a dû être très chaude lorsque le climatiseur a été mis en marche. Laissez passer quelques minutes pour qu'elle devienne plus fraîche. • Avez-vous régler la température correctement? • Les ventilations de l'entrée ou sortie d'air de la unité intérieure sont obstruées?	• Si vous entendez un bruit d'eau qui coule. - C'est le son du fluide qui coule à l'intérieur du climatiseur. • Si vous entendez le bruit d'un air comprimé. - C'est le son de l'humidité lorsqu'elle est transformée en eau à l'intérieur de l'unité de climatisation.	• Ce son est généré par l'expansion/contraction du panneau avant, etc., à cause des changements de température.	• Les batteries sont usées? • Les batteries sont bien placées (+) (-)?

REMARQUE

- Résistance à l'eau: La partie extérieure de cet appareil est RÉSISTANTE À L'EAU. La partie intérieure n'est pas résistante à l'eau et elle ne doit pas être exposée à l'eau en excès.
- Certaines fonctions peuvent ne pas être prises en charge en fonction du modèle.

GARANTIE LIMITÉE (CANADA)

LES TERMES ET CONDITIONS COMPLÈTES DE LA GARANTIE LIMITÉE DU PRODUIT SE TROUVENT SUR HTTPS://WWW.LGHVAC.COM .

AVIS D'ARBITRAGE : LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE CONTIENT UNE DISPOSITION RELATIVE À L'ARBITRAGE STIPULANT QUE VOUS ET LG DEVEZ RÉSOUDRE TOUT DIFFÉREND PAR ARBITRAGE PLUTÔT QUE DEVANT UN TRIBUNAL, À MOINS QUE LES LOIS DE VOTRE PROVINCE OU TERRITOIRE NE LE PERMETTENT PAS OU, DANS LE CAS D'AUTRES JURIDICTIONS, SI VOUS CHOISISSEZ DE VOUS RETIRER. PRÉCISONS QUE CETTE DISPOSITION D'ARBITRAGE N'EST PAS APPLICABLE AUX CONSOMMATEURS QUI RÉSIDENT EN ONTARIO ET AU QUÉBEC. EN ARBITRAGE, LES RECOURS COLLECTIFS ET LES PROCÈS DEVANT JURY NE SONT PAS AUTORISÉS. VEUILLEZ CONSULTER LA SECTION INTITULÉE « PROCÉDURE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS » CI-DESSOUS.

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ :

SI VOUS ÊTES UN CONSOMMATEUR SOUMIS À LA LOI SUR LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR DU QUÉBEC ET DE L'ONTARIO, L'EXCLUSION DE GARANTIES CONTENUE DANS CETTE SECTION N'EXCLUT PAS NI NE LIMITE LES DROITS ET RECOURS QUE VOUS POUVEZ AVOIR EN VERTU DE CETTE LOI, Y COMPRIS LE DROIT DE PRÉSENTER UNE RÉCLAMATION EN VERTU DE L'UNE DES GARANTIES LÉGALES.

PROCÉDURE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS :

SAUF LÀ OÙ LA LOI L'INTERDIT (Y COMPRIS EN CE QUI CONCERNE LES CONSOMMATEURS DU QUÉBEC ET DE L'ONTARIO), TOUS LES DIFFÉRENDS ENTRE VOUS ET LG DÉCOULANT OU SE RAPPORTANT DE QUELQUE MANIÈRE QUE CE SOIT À CETTE GARANTIE LIMITÉE OU AU PRODUIT SERONT RÉSOLUS EXCLUSIVEMENT PAR ARBITRAGE EXÉCUTOIRE, ET NON DEVANT UN TRIBUNAL DE DROIT COMMUN. SAUF LÀ OÙ LA LOI L'INTERDIT (Y COMPRIS EN CE QUI CONCERNE LES CONSOMMATEURS DU QUÉBEC ET DE L'ONTARIO), VOUS ET LG RENONCEZ IRRÉVOCABLEMENT AU DROIT À UN PROCÈS DEVANT JURY ET À INTENTER OU À PARTICIPER À UN RECOURS COLLECTIF.

Définitions. Aux fins du présent article, « LG » désigne LG Electronics Canada inc., ses sociétés mères, filiales et sociétés affiliées, et leurs dirigeants, employés, administrateurs, agents, bénéficiaires, prédécesseurs titulaires des mêmes droits, successeurs, cessionnaires et fournisseurs; « différend » ou « réclamation » désignent tout différend ou litige ou toute réclamation de quelque nature que ce soit (qu'elle soit fondée sur un contrat, délit, statut, règlement, ordonnance, fraude, fausse déclaration ou toute autre théorie juridique ou équitable) liés de quelque manière que ce soit à la vente, à l'état ou au rendement du produit ou à la présente garantie limitée, ou découlant de ceux-ci.

Avis de différend. Dans l'éventualité où vous avez l'intention d'engager une procédure d'arbitrage, vous devez d'abord aviser LG par écrit au moins 30 jours avant le début de l'arbitrage en envoyant une lettre à l'attention de l'équipe juridique de LGECI au 20, Norelco Drive, North York (Ontario), Canada, M9L 2X6 (l'« avis de différend »). Vous et LG acceptez de discuter en toute bonne foi dans le but de régler votre réclamation à l'amiable. L'avis doit indiquer votre nom, adresse et numéro de téléphone, identifier le produit faisant l'objet de la réclamation et décrire la nature de la réclamation ainsi que le redressement demandé. Si vous et LG ne parvenez pas à résoudre le différend dans les 30 jours suivant la réception par LG de l'avis de différend, le différend sera résolu par un arbitrage exécutoire conformément à la procédure décrite dans les présentes. Vous et LG convenez tous deux que, pendant la procédure d'arbitrage, les modalités (y compris tout montant) de toute offre de règlement faite par vous ou LG ne seront pas divulguées à l'arbitre jusqu'à ce que l'arbitre tranche le différend.

Accord sur l'arbitrage exécutoire et renonciation à un recours collectif. À défaut de résoudre le différend au cours de la période de 30 jours suivant la réception par LG de l'avis de différend, vous et LG acceptez de résoudre toute réclamation entre vous et LG uniquement par arbitrage exécutoire sur une base individuelle, à moins que vous choisissiez de vous retirer, comme il est indiqué ci-dessous, ou que vous résidiez dans une province ou un territoire qui empêche la pleine application de cette clause dans les circonstances des réclamations en question (dans ce cas, si vous êtes un consommateur, cette clause ne s'appliquera que si vous acceptez expressément l'arbitrage). Dans la mesure permise par la loi applicable, tout différend entre vous et LG ne doit pas être combiné ou consolidé avec un différend impliquant le produit ou la réclamation de toute autre personne ou entité. Plus précisément, sans limitation de ce qui précède, sauf dans la mesure où une telle interdiction n'est pas permise par la loi, tout différend entre vous et LG ne pourra en aucun cas se poursuivre sous forme de recours collectif ou

d'action dérivée. Au lieu de l'arbitrage, l'une ou l'autre des parties peut intenter une demande en justice auprès de la Cour des petites créances, mais cette demande auprès de la Cour des petites créances ne peut être intentée sous forme de recours collectif ou d'action dérivée, sauf dans la mesure où une telle interdiction n'est pas autorisée par la loi dans votre province ou territoire de compétence pour une réclamation en cause entre vous et LG. Cette disposition ne s'applique pas aux consommateurs de l'Ontario et du Québec. Conformément à la législation provinciale, le consommateur et LG peuvent convenir de résoudre le différend en utilisant toute procédure disponible, y compris en intentant une action devant les tribunaux compétents de ces provinces.

Règles et procédures d'arbitrage. Pour engager l'arbitrage d'une réclamation, une demande écrite d'arbitrage doit être soumise par vous ou LG. L'arbitrage sera privé et confidentiel, et se déroulera sur une base simplifiée et accélérée devant un arbitre unique choisi par les parties en vertu de la loi et des règles provinciales ou territoriales sur l'arbitrage commercial de la province ou du territoire où vous résidez. Vous devez également envoyer une copie de votre demande écrite à LG à l'adresse LG Electronics, Canada, Inc., Attn: Legal Department- Arbitration, 20, Norelco Drive, North York (Ontario), M9L 2X6. Cette disposition relative à l'arbitrage est régie par la législation provinciale ou territoriale applicable en matière d'arbitrage commercial. Pour les consommateurs de l'Ontario et du Québec, la législation applicable en matière d'arbitrage ne s'applique que si les consommateurs acceptent de soumettre le litige à l'arbitrage. Un jugement peut être rendu sur décision de l'arbitre devant tout tribunal compétent. Toute question doit être tranchée par l'arbitre, à l'exception des questions relatives à la portée et à l'applicabilité de la disposition relative à l'arbitrage et à l'arbitrabilité du différend, qui doivent être tranchées par la cour. L'arbitre est lié par les modalités de cette disposition.

Loi applicable. La loi de votre province ou territoire d'achat régira cette garantie limitée et tout différend entre vous et LG, sauf dans la mesure où cette loi est remplacée ou qu'elle entre en conflit avec la loi fédérale, provinciale ou territoriale applicable. Si l'arbitrage n'est pas autorisé pour régler une réclamation, une poursuite, un différend ou un litige vous opposant à LG, les deux parties s'en remettront à la compétence exclusive des tribunaux de votre province ou territoire d'achat pour le règlement de la réclamation, de la poursuite, du différend ou du litige qui vous oppose.

Coûts/frais. Vous n'avez pas besoin de payer des frais pour engager l'arbitrage. Dès réception de votre demande écrite d'arbitrage, LG réglera rapidement tous les frais de dépôt à l'arbitrage, à moins que vous réclamiez plus de 25 000 $ en dommages-intérêts, et dans ce cas, le paiement de ces frais sera régi par les règles d'arbitrage applicables. Sauf indication contraire aux présentes, LG paiera tous les frais de dépôt, d'administration et d'arbitrage pour tout arbitrage engagé conformément aux règles d'arbitrage applicables et de cette disposition relative à l'arbitrage. Si vous obtenez gain de cause dans l'arbitrage, LG paiera les frais et honoraires de vos avocats, dans la mesure où ils sont raisonnables, en tenant compte de certains facteurs, y compris, mais sans s'y limiter, le montant de l'achat et de la réclamation. Nonobstant ce qui précède, si la loi applicable permet d'accorder une indemnité raisonnable de frais et d'honoraires d'avocats, l'arbitre peut l'accorder dans la même mesure qu'un tribunal. Si l'arbitre estime que votre réclamation ou que la mesure réparatoire demandée dans la réclamation est frivole ou qu'elle se base sur des motifs déplacés (déterminés par les normes énoncées dans les lois applicables), alors le paiement de tous les frais d'arbitrage sera régi par les règles d'arbitrage applicables. Dans un tel cas, vous convenez de rembourser LG pour toutes les sommes déjà versées par l'entreprise, sommes que vous seriez autrement dans l'obligation de payer en vertu des règles d'arbitrage applicables. Sauf indication contraire, LG renonce à tous les droits qu'elle pourrait avoir relativement à la réclamation de frais et honoraires d'avocats si LG prévaut lors de l'arbitrage.

Audiences et emplacement. Si votre réclamation est de 25 000 $ ou moins, vous pouvez choisir que l'arbitrage soit mené seulement (1) sur la base des documents soumis à l'arbitre, (2) par l'intermédiaire d'une audience téléphonique, ou (3) par l'intermédiaire d'une audience en personne, tel qu'il est établi par les règles d'arbitrage applicables. Si votre réclamation est supérieure à 25 000 $, le droit à une audience sera déterminé par les règles d'arbitrage applicables. Toute audience d'arbitrage en personne se tiendra au lieu d'arbitrage le plus proche et le plus pratique pour les deux parties, dans la province ou le territoire où vous résidez, à moins que vous et LG conveniez d'un autre lieu ou d'un arbitrage téléphonique.

Divisibilité et renonciation. Si une partie de la présente garantie limitée (y compris les présentes procédures d'arbitrage) est inapplicable, les autres dispositions resteront pleinement en vigueur dans la mesure maximale autorisée par la loi applicable. Si LG ne parvient pas à faire respecter strictement toute disposition de la présente garantie limitée (y compris les présentes procédures d'arbitrage), cela ne signifie pas que LG a l'intention de renoncer ou a renoncé à toute disposition ou partie de la présente garantie limitée.

Option de retrait. La disposition d'arbitrage stipule que vous et LG devez résoudre tout différend par arbitrage exécutoire plutôt que devant un tribunal, à moins que les lois de votre province ou territoire ne le permettent pas, ou, dans le cas d'autres systèmes juridiques, si vous choisissez de vous retirer. Cette disposition d'arbitrage ne s'applique pas aux consommateurs de l'Ontario et du Québec.

Pour les personnes qui relèvent des dispositions relatives à l'arbitrage obligatoire, vous pouvez choisir de vous retirer de la présente procédure de résolution des différends. Si vous choisissez de vous retirer, ni vous ni LG ne pouvez obliger l'autre partie à participer à une procédure d'arbitrage. Pour vous retirer, vous devez envoyer un avis à LG dans les 30 jours civils à compter de la date d'achat du produit par le premier acheteur (i) en envoyant un courriel à optout@lge.com avec pour objet : « Retrait de l'arbitrage » ou (ii) en composant le 1 800 980-2973. Vous devez indiquer dans le courriel de retrait ou fournir par téléphone : (a) votre nom et adresse; (b) la date à laquelle le produit a été acheté; (c) le nom de modèle du produit ou le numéro de modèle; et (d) le numéro de série (le numéro de série se trouve (i) sur le produit ou (ii) en ligne en vous rendant au https://www.lg.com/ca_fr/trouvermodele_serie/).

Si vous vous prévalez de l'option de retrait, la loi de votre province ou territoire de résidence régira cette garantie limitée et tout litige entre vous et LG, sauf dans la mesure où cette loi est remplacée ou qu'elle entre en conflit avec la loi fédérale, provinciale ou territoriale applicable. Si l'arbitrage n'est pas autorisé pour régler une réclamation, une poursuite, un différend ou un litige vous opposant à LG, les deux parties acceptent de s'en remettre à la compétence exclusive des tribunaux de votre province ou territoire de résidence pour le règlement de la réclamation, de la poursuite, du différend ou du litige qui vous oppose.

Vous pouvez uniquement vous retirer de la procédure de résolution des différends de la manière décrite ci-dessus (c'est-à-dire par courriel ou par téléphone); aucune autre forme d'avis ne sera valable pour vous retirer de la procédure de résolution des différends. Le retrait de cette procédure de résolution des différends n'aura aucune incidence sur la couverture de la garantie limitée, et vous continuerez de profiter de tous les avantages de cette dernière. Si vous conservez ce produit et ne vous retirez pas de la procédure, vous acceptez toutes les conditions de la disposition relative à l'arbitrage décrites ci-dessus.

Conflit de modalités. En cas de conflit ou d'incompatibilité entre les modalités de la présente garantie limitée et du contrat de licence d'utilisateur final (« CLUF ») en ce qui concerne le règlement des différends, les modalités de la présente garantie limitée contrôlent et régissent les droits et obligations des parties et ont préséance sur le CLUF.



US	Please call the installing contractor of your product, as warranty service will be provided by them.
CANADA	Service call Number ⌗ : (888) LG Canada, (888) 542-2623 Numéro pour les appels de service : LG Canada, 1-888-542-2623